

Mairie de CHENECEY-BUILLON

14 Grande Rue

25440 CHENECEY-BUILLON

Compte Rendu CONSEIL MUNICIPAL

Mercredi 10 Novembre 20H30

Secrétaire : Mr Gilles FORT

1. Approbation des Compte rendu des séances de conseil de septembre et d'octobre 2020

- Délibération unanimité

2. COVID : Situation sanitaire

- Nouveau confinement mis en place à compter de fin octobre mais avec l'ouverture des écoles et la possibilité de se rendre à son travail quand il n'est pas envisagé de télétravailler
- Bars et restaurants sont fermés ainsi que les commerces non essentiels
- ERP sont fermés (salle des fêtes)

3. Urbanisme

- DP : Mr PARATTE modification d'un appentis au Foitey.

4. Droit individuel à la formation des élus :

- **Droit individuel à la formation (DIF) :**

Ce droit relève de l'initiative de chacune des élus et peut concerner des formations sans lien avec l'exercice du mandat. Chaque élu à droit à une durée de 20 h par an.

- **Droit la formation des élus :**

La formation doit être adaptée aux fonctions des conseillers municipaux.

Dans les 3 mois du renouvellement de l'assemblée, une délibération va déterminer les orientations de la formation et les crédits ouverts à ce titre.

Pour la prise en charge de la formation des élus :

- Agrément des organismes de formation et formations de l'AMD 25, AMRD 25, ONF/COFOR....
- Dépôt préalable aux stages de la demande de remboursement précisant adéquation de l'objet de la formation avec les fonctions effectivement exercées pour le compte de la commune
- Liquidation de la prise en charge sur justificatif de dépenses
- Répartition des crédits et de leur utilisation sur une base égalitaire entre les élus

Une enveloppe budgétaire d'un montant égal à 2% minimum des indemnités de fonction soit consacrée chaque année à la formation des élus.

Chaque année, un tableau récapitulatif des formations suivies sera annexé au Compte administratif.

DELIBERATION : Unanimité

5. Département : Bilan réunion du 14 10 20 : RD 110 et RD 440

- Sécurisation RD 440 entrée agglomération depuis les hameaux à étudier en partenariat avec le département (pose d'un plateau/ rétrécissement de chaussée)
- Mesures de vitesse seront programmées par le département
- Travaux RD 110 de sécurisation entre RN 83 et Village : Nécessité pour certains propriétaires privés de couper des arbres menaçant sur la RD 110
- Pont sur la Loue : Travaux prévus pour l'été 2021 (6 semaines)

- Etude sur la réfection de l'éclairage est en cours
- Entretien du Pont n'a pas été effectué cette année par le Département
- RD 110 coté Charnay : Problème d'arbres à couper en haut de la falaise nécessitant des coupures de la voirie
- RD 440 Hors agglomération : Sécurisation carrefour pour les Granges Mathieu : balisage à reprendre
- Les granges sapins : problème d'évacuation d'eaux pluviales au niveau d'une grille couverte de feuilles. La commune s'occupe de dégager et informera le STA du fonctionnement

6. SYDED : études enfouissement réseaux secs rue de l'Eglise et Foitey

- Rue de l'Eglise : 209 280 euros TTC avec un reste à charge communal de 126 025 euros
 - Rue du Foitey : 135 040 euros TTC avec un reste à charge à la commune de 82 155 euros
- Le conseil décide de retenir en programmation pour le SYDED les travaux de la Rue de l'Eglise pour 2022 qui seront intégrés dans un projet d'aménagement du tour de l'Eglise avec le SIVOM et la CCLL
- Les travaux du Foitey ne sont pas retenus pour le moment.

7. Forêt : encaissement des affouages

- 26 inscrits pour une participation affouage de 40 euros soit 1440 euros
- DELIBERATION : Unanimité**

8. Commission de contrôle des listes électorales : Rôle et composition

- *Mr MEYER Benoit*
- *Mr MAGNIN Gilbert*
- *Mr PIERRE Lionel*

Renouvellement pour 3 ans des commissions de contrôle des listes électorale conformément à l'article R.7 du Code électoral

Réunion des membres une fois par an et avant chaque élection

DELIBERATION : Unanimité

9. CCLL / désignation d'un titulaire et d'un suppléant pour la CLECT

- Titulaire : Daniel BRANCHER
 - Suppléant : Laurence BREUILLOT
- DELIBERATION : Unanimité**

10. Divers :

- Cérémonie du 11 novembre : 10 élus maximum
- Sapins de Noël et illumination : installation pour début décembre
- RN 83 : constitution d'une nouvelle association à PAROY

Fin de la Séance 22h20

**Le Maire,
Laurence BREUILLOT**

